

Il faut reconnaître que le champion des collecteurs canadiens se trouve aujourd'hui devant nous, en la personne du ministre des Finances, et j'imagine que les financiers profiteront de l'année du centenaire pour souligner l'événement. La remise du trophée se fera-t-elle dans l'intimité ou si le public sera invité? Autant de questions que les payeurs de taxes peuvent se poser, autant de questions qui demeurent sans réponses.

Pour le bénéfice des banques, nos gouvernements, à tous les paliers, sont devenus des agences de collection pourvues de tous les pouvoirs.

Malheureusement, les maires de nos petites municipalités et de nos commissions scolaires s'acquittent de leur tâche à regret, mais le rouage les y oblige. Pour le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, la perception est devenue le point le plus intéressant, dont la récompense est un pique-nique annuel que l'on appelle conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité.

Pour le bénéfice des banques, chaque année, à lieu une rencontre au sommet, et à ces rencontres, jamais il n'est question de se procurer des capitaux à bon compte.

Jamais il n'est question de demander aux banquiers d'abaisser leur taux d'intérêt. Les invités à cette rencontre s'interrogent pour savoir lequel des deux gouvernements, fédéral ou provincial sera le premier à en prendre le plus dans les poches des contribuables.

Et tous les ans la cérémonie recommence. La situation n'est jamais tirée au clair, car il faut bien se garder une raison pour se permettre de prélever de nouveaux impôts. Et avant de dire que les intérêts sont trop élevés, que la finance est devenue trop onéreuse, le gouvernement fédéral nous déclare: J'en donne trop aux provinces; c'est la cause des nouveaux impôts.

Et, en même temps, ou quelques jours plus tard, ou par exemple, dans le journal de ce matin, nous lisons qu'un ministre du gouvernement de Québec, nous dit: C'est regrettable mais, comme vous le savez, le gouvernement fédéral ne nous a pas accordé ce que je demandais; aussi suis-je forcé d'instituer une nouvelle taxe!

Monsieur le président, les intérêts chargés actuellement par les créateurs de l'argent et du crédit sont trop élevés. Et pour faire accepter cette situation par le public, à mon sens, il existe des politiques d'appâts. Et pour forcer l'ouvrier à emprunter à des taux irraisonnables pour se construire une maison, on lui accorde une prime qu'il doit payer le lendemain par de nouveaux impôts.

Pour forcer le cultivateur à emprunter, des primes lui sont également accordées, primes qu'on lui enlève le lendemain par des augmentations de taxes.

Pour inviter l'industriel à emprunter pour l'achat de nouvelles machines ou pour tout développement de son entreprise, une prime lui est offerte mais ce genre de prime est vite annulée par les impôts chargés à 50 p. 100 de ses bénéfices.

Monsieur le président, les taux d'intérêt trop élevés causent de nombreuses faillites. Un taux d'intérêt trop élevé est une des causes de la disparition de plusieurs usines canadiennes.

Les capitaux, qui ont été créés pour servir, sont devenus une source d'embêtements pour le pays, les provinces et toutes nos organisations publiques et tous sont dans une mauvaise situation.

En examinant les bilans de nos villes canadiennes, nous nous rendons compte que le service de la dette est devenu l'embêtement numéro un. Les intérêts absorbés sont de 25 à 50, et parfois à 60 p. 100, du budget de ces villes.

Et ici, je me permets de faire mienne une déclaration d'un journaliste de Trois-Rivières, M. Sylvio St-Amant. Dans un article du *Nouvelliste*, en date du 20 décembre 1966, M. St-Amant déclare:

Les contribuables de Trois-Rivières, tout comme leurs voisins d'outre-St-Maurice, se verront probablement gratifiés d'un cadeau, après le jour de l'An. En effet, nos législateurs et administrateurs municipaux jonglent dangereusement avec les chiffres, par les temps qui courent et tout semble indiquer que pour joindre les deux bouts, ils devront hausser les taxes.

Nos administrateurs aimeraient sans aucun doute mettre un frein à ces hémorragies de hausses de dépenses. Mais ils n'ont pas beaucoup le choix.

Le service de la dette qui s'élèvera cette année à plus de \$2,000,000 rasera, à lui seul, le quart du budget total.

Et M. St-Amant termine en disant:

A tout événement, Jos Public n'a pas le choix. Il doit délier les cordons de sa bourse qui, incidemment, commence à afficher une maigreur cadavérique. Le citron est pressé à l'extrême; à vouloir le presser davantage, on risque de le faire éclater en morceaux.

En outre, pour une ville que je ne nommerai pas, un taux de 48 p. 100 du budget est englouti dans le service de la dette, c'est-à-dire que les citoyens seront privés d'autant de services, ou bien cette ville devra majorer à nouveau le taux de ses taxes.

Dans le domaine scolaire, c'est la même chose. Les commissions scolaires sont forcées de changer de nom pour se procurer des capitaux. Et devant des commissions scolaires locales saturées de dettes, nous voyons se former des régionales qui empruntent sous cette forme nouvelle, mais qui envoient la note aux locales.

Le budget du gouvernement est une preuve tangible que les intérêts sont trop onéreux. L'examen des crédits récents révèle que la somme d'un milliard 274 millions est requise